

Brevet de capacité pour l'enseignement primaire (Institutrices - Brevet supérieur).

Numéro d'inventaire : 1988.00340.3

Auteur(s) : Anne Marie Christine Huc

Type de document : diplôme

Éditeur : non renseigné (Alger)

Imprimeur : Berger-Levrault et Cie

Date de création : 1911

Description : Feuille de papier, brunie. Bords déchirés et froissés. Texte imprimé dans un cadre de frise. Mentions manuscrites à l'encre noire. Timbres et paraphe à l'encre bleue.

Mesures : hauteur : 261 mm ; largeur : 407 mm

Notes : Brevet de capacité pour l'enseignement primaire délivré à Anne Huc le 18 juillet 1911 à Alger, à l'issue de l'examen en date du 21 juin 1911. Il s'agit d'un brevet supérieur pour les institutrices.

Mots-clés : Brevets (élémentaire et supérieur)

Filière : Post-élémentaire

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Alger

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Alger

ACADÉMIE <i>Alger</i>	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	DÉPARTEMENT <i>Oran</i>
BREVET DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE INSTITUTRICES — BREVET SUPÉRIEUR		
Le Recteur de l'Académie d' <i>Alger</i>		
Vu le Brevet élémentaire délivré à Mad ^{lle} <i>Huc Anne Marie Christine</i>		
le <i>31 juin</i>	1909, à <i>Oran</i>	département d' <i>Oran</i>
Vu l'article 21 de la loi du 30 octobre 1886;		
Vu les articles 106 et 107 du décret du 18 janvier 1887;		
Vu les articles 134 à 144 inclus et 150 à 153 inclus de l'arrêté en date du même jour, modifié par les arrêtés des 24 janvier 1896, 31 juillet 1897, 9 décembre 1901, 10 mai 1904, 4 août 1905 et 23 décembre 1905;		
Vu le procès-verbal de l'examen subi par l'impétrante dans les conditions déterminées par le décret et les arrêtés susvisés;		
Vu le certificat en date du <i>31 juin</i> 1911, par lequel la Commission d'examen siégeant à <i>Oran</i>		
département d' <i>Oran</i> , pour la 1 ^{re} session de 1911, atteste que Mad ^{lle} <i>Huc Anne Marie</i>		
née le <i>31 mai</i> 1894, à <i>Beziès</i> , département de <i>L'Hérault</i> , a été jugée apte à obtenir un Brevet		
supérieur pour l'enseignement primaire,		
Délivre à Mad ^{lle} <i>Huc Anne</i> le présent Brevet.		
Fait à <i>Alger</i> , le <i>18 juillet</i> 1911.		
Signature de l'impétrante: <i>Huc</i>		
Le Recteur de l'Académie d' <i>Alger</i> , Par le Recteur en tournée l'inspecteur d'Académie <i>M...</i>		

NANCY, IMPR. REUNION-LYRALE ET C^{ie}. — 2.